

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1 Finalités générales

Conformément à l'article 7, paragraphe 1 et 2, du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2 Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant (esthéticienne, pédicure, infirmière, kiné, aide-soignante, ou tout autre personne intéressée par le sujet), de pratiquer la réflexologie plantaire dans le seul but d'améliorer le bien-être et la qualité de vie d'autrui (patient, client).

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. CAPACITES

En maîtrise de la langue française,

- répondre à des questions de compréhension sur le contenu de message de types variés d'un niveau de langue simple ;
- utiliser, à l'oral, un niveau de langue approprié à la situation de communication (échange de répliques) ;
- écrire, en démontrant une connaissance de la langue, un message de niveau de langue simple d'au moins vingt lignes de production personnelle ou sous la dictée en respectant les règles élémentaires de l'orthographe et de la ponctuation.

En orientation spatiale,

- maîtriser les relations topologiques (droite, gauche, devant, derrière) ;
- représenter le volume caché à partir d'une vue de face.

En mathématiques,

- ordonner des mesures de longueur ;
- prendre une fraction d'un nombre ;
- calculer la surface d'un carré ;
- écrire un nombre décimal en chiffres ;
- effectuer sur des nombres entiers les opérations fondamentales : addition, soustraction, multiplication, division.

En visio-motricité,

- repérer visuellement un élément distinct d'un ensemble (de lettres, de chiffres, de symboles, de couleurs).

2.2. TITRES POUVANT EN TENIR LIEU

C2D

3. CONSTITUTION DES GROUPES

Aucune recommandation particulière.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable

En technologie :

- de définir globalement les notions de relaxation, de douleur et d'énergie ;
- de définir et de caractériser la réflexologie et en retracer l'histoire ;
- d'identifier et de localiser les zones de massage du pied en faisant référence au schéma corporel ;
- d'identifier et de caractériser les principales fonctions de l'organisme :
 - les organes des sens, les os, les muscles, les articulations,
 - l'élimination, la digestion, la circulation, la respiration, la reproduction, la fonction endocrine,
 - le système nerveux ;
- de localiser les zones de douleur, d'expliquer les différentes techniques de massage et de préciser les buts poursuivis ;
- de décrire les adaptations de ces techniques :
 - lors de la prise en charge : - d'un nouveau-né,
 - d'un enfant,
 - d'une femme enceinte,
 - d'une personne âgée,
 - dans le cadre de troubles spécifiques tels que : - la constipation,
 - les maux de tête,
 - les douleurs ostéo-articulaires ;
- d'identifier et expliquer les conditions optimales de réalisation d'un massage du pied (posture, matériel, environnement, état d'esprit du praticien et du client) et leurs adjuvants éventuels (huiles essentielles) ;
- d'identifier les moyens complémentaires de massage (sandales hérisson, rouleaux, moyens naturels dont compléments alimentaires) ;
- de commenter la fiche client.

En travaux pratiques :

- d'aménager correctement les conditions de travail et de respecter les conditions d'hygiène ;
- de s'assurer que le pied peut subir le massage réflexe (lecture du pied) ;
- de localiser les zones réflexes et d'établir la correspondance entre les points réflexes et les différentes parties du corps ;
- d'exécuter le modelage préparatoire en vue d'une relaxation optimale ;
- d'appliquer les différentes techniques de massage selon les buts poursuivis en se justifiant ;
- d'adapter les techniques de massage réflexe à la main, à l'oreille et à l'auto-massage ;
- de remplir une fiche client ;

1. CAPACITES TERMINALES

1.1. SEUIL DE REUSSITE

L'étudiant sera capable, dans les limites de l'amélioration du bien être de la personne, dans les règles de l'art, dans le respect des conditions d'hygiène,

- de choisir la(les) zone(s) à masser en fonction des buts poursuivis et justifier ses choix en faisant appel aux notions de schéma corporel ;
- réaliser un massage réflexe du pied en justifiant les techniques utilisées.

1.2. DEGRE DE MAITRISE

- la pertinence des choix opérés,
- le degré de pertinence des choix opérés,
- la faculté d'adaptation,
- le niveau de dextérité.

2. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant et/ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée avec le programme du présent dossier pédagogique.